

1749.

L'an mil huit cent trente et un, le jour de septembre, à onze heures du matin,  
Devant nous Jean Antoine Joseph Desjard Bourdon, Echevin de la ville de Siege, Député  
à l'état civil, nous sommes parus Jacques Delarge, âgé de soixante quatre ans, Jardinier, demeurant  
en cette ville, rue grande beche N. 1214, quartier de l'est, et Thomas Rouma, âgé de  
soixante quatre ans, armurier, demeurant même maison, voisin du défunt, Lesquels  
nous ont déclaré que Jacques Postula, âgé de quatre vingt quatre ans, armurier,  
né à Siege, Domicilié au dit N. 1214, Epoux de Catherine Goffette, fille de défunt Jacques  
Postula, et de défunte Marguerite Lemaire, est décédé hier, vers midi, au Judic N. 1214  
et nous avons signé le présent acte, après que lecture leur en a été faite, les déclarans ne  
sachant écrire.

Desjard Bourdon